

APPEL A CANDIDATURES

Division des Personnels
Bureau des actes collectifs
28-34, Bd Charles Nédélec
13231 MARSEILLE Cedex 1

Un emploi de formateur au Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (C.A.S.N.A.V.) est à pourvoir au 1er septembre 2013.

Missions :

Le formateur – poursuivant l'objectif de l'intégration scolaire et sociale des élèves nouvellement arrivés en France (E.N.A.F.) - contribue à la réalisation du projet C.A.S.N.A.V. A ce titre il assure ou participe à :

- L'aide à l'évaluation des acquis initiaux,
- L'accompagnement des équipes pédagogiques dans les établissements ou écoles qui accueillent des E.N.A.F. ou des enfants du voyage,
- La mise en oeuvre de la convention Académie / D.R.J.S.C.S.,
- La mutualisation d'outils pédagogiques adaptés à ce type d'élèves et leur mise à disposition au profit de toutes disciplines,
- La formation continue des personnels enseignants de l'académie, du bassin de formation, d'un établissement particulier,
- Le fonctionnement des instances de régulation internes (académique, départementale, de bassins) ou externes (partenaires publics ou privés).

En termes plus généraux, les formateurs sont placés sous l'autorité du coordonnateur du C.A.S.N.A.V. qui arrête leurs programmes annuels de travail et définit leurs secteurs géographiques d'intervention.

Selon les nécessités et la charge de travail, les missions d'aide à l'évaluation, d'accompagnement et de formation sont susceptibles d'être confiées sur l'ensemble du territoire académique.

Profil et compétences attendues :

- Expérience d'enseignement auprès d'élèves peu ou non francophones,
- Sens des relations, goût du travail en équipe et avec les différents partenaires, dans un environnement complexe,
- Disponibilité, adaptabilité et mobilité (déplacements au sein du territoire départemental, voire académique),
- Bonne connaissance des problématiques de l'évaluation, de la formation d'adultes,
- Qualification en F.L.E. / F.L.S appréciée,
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...),
- Aptitude à la production de bilans, à la formalisation de projets...
- Capacité à organiser et gérer plusieurs dossiers en parallèle.

Renseignement divers :

Cet emploi est réservé à un enseignant titulaire du 1er degré public actuellement en activité dans les Bouches du Rhône.

La mission est exercée à temps plein. Sa durée est fixée à 3 ans, dont une première année probatoire au cours de laquelle il conserve son poste. Elle est susceptible d'être reconduite pour une période de même durée.

La mission est exclusive des régimes indemnitaires servis aux directeurs d'école, aux enseignants qui exercent en réseau de réussite scolaire, aux maîtres spécialisés.

Elle est assortie d'obligations à caractère déontologique :

- confidentialité sur les informations concernant les élèves, les établissements...
- loyauté vis à vis de l'institution.

A compétences égales, priorité sera donnée à un candidat relevant d'une procédure légale de reclassement.

Les candidats peuvent obtenir toutes précisions complémentaires auprès de Madame Christine BETTON soit par téléphone (04 91 14 13 64), soit par mel (ce.casnav@ac-aix-marseille.fr).

Les candidatures devront être transmises par la voie hiérarchique à :

**M. l'Inspecteur d'Académie, adjoint, responsable du C.A.S.N.A.V.
31, boulevard d'Athènes, 13001 MARSEILLE**

pour le vendredi 17 juin 2013 au plus tard, et comporteront :

- **un curriculum -vitae**
- **une lettre de motivation**
- **l'avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale**

Une copie sera transmise directement par mel (ce.casnav@ac-aix-marseille.fr).

Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s à un entretien qui se déroulera dans les locaux de l'Inspection Académique (convocation adressée par fax ou mel)

Fait à MARSEILLE, le 4 juin 2013

Pour le Directeur académique,
Le Secrétaire Général

signé

Michel RICARD